



# COMMUNE DE SAINT-VERAND



## MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

ARTICLES 27 ET 34 DU DECRET N°2016-36 RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS

### OBJET DE LA CONSULTATION :

**PRESTATION DE NETTOYAGE REGULIER ET OCCASIONNEL DES  
LOCAUX COMMUNAUX**

**ACHETEUR : COMMUNE DE SAINT-VERAND**

## AVIS D'APPEL A CONCURRENCE

**DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : VENDREDI 11 DECEMBRE 2020 –  
16H00**

Procédure : Le marché est passé selon la procédure adaptée (Articles L.2123-1, R.2123-1 et suivants du Code de la commande publique), suite à une première publication déclarée sans suite.

La procédure est une procédure ouverte où toutes les entreprises peuvent remettre une offre.

Coordonnées : MAIRIE DE SAINT-VERAND (69620)

Contact : Lucie CATTELIN, secrétaire générale, 04 74 71 73 01

### Description succincte du marché :

Le présent marché à procédure adaptée (MAPA) concerne à titre principal l'exécution de prestations régulières de nettoyage de l'école publique de Saint-Vérand.

La prestation attendue porte sur les quatre salles de classes, la salle de repos, les sanitaires, le bureau de la directrice, la « tisanerie », la salle d'évolution, le hall et les couloirs.

L'ensemble des prestations et leurs fréquences, décrites dans le CCTP, concernent :

- le nettoyage des locaux
- le nettoyage et le vidage des corbeilles à papier et poubelles
- l'enlèvement des déchets
- le nettoyage de surfaces vitrées

Le présent marché comprend par ailleurs des prestations occasionnelles de nettoyage des vitres pour d'autres locaux communaux.



## COMMUNE DE SAINT-VERAND

### MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE : PRESTATION DE NETTOYAGE REGULIER ET OCCASIONNEL DES LOCAUX COMMUNAUX

---



Le prestataire est soumis à une obligation de résultat. Les opérations de nettoyage ont pour but de maintenir l'hygiène et la propreté des locaux concernés

Cette obligation de résultat s'applique également aux surfaces susceptibles d'être rattachées au marché.

Le marché public porte sur des prestations de services.

Lieu(x) d'exécution : locaux communaux en centre-bourg, commune de Saint-Vérand (69620).

Variantes : les variantes ne sont pas autorisées.

#### Critères de choix :

Seules les offres des candidats dont les capacités financières, techniques et professionnelles seront jugées suffisantes seront analysées.

Les offres seront analysées et classées au regard des critères prix (50%) et valeur technique (50%).

Le prix est analysé au regard du prix forfaitaire proposé, la valeur technique au regard du mémoire technique remis par l'entreprise.

#### Mode de retrait du DCE (au choix) :

- En Mairie de Saint-Vérand
- par voie électronique : <https://saint-verand.com/>
- par voie électronique : [secretairegenerale@saint-verand.com](mailto:secretairegenerale@saint-verand.com)

#### Mode de réception candidature/Offre (au choix) :

- par voie postale : Mairie, 22 place des platanes 69620 Saint-Vérand
- par voie électronique : [secretairegenerale@saint-verand.com](mailto:secretairegenerale@saint-verand.com)

#### Renseignements complémentaires :

Ils peuvent être obtenus par voie électronique : [secretairegenerale@saint-verand.com](mailto:secretairegenerale@saint-verand.com)